

Q.E. 2016/01

05.12.2016

non soumis



Questions écrites déposées par le groupe socialiste lors du CG du 5.12.16

Introduction :

Les postes liés à l'informatique sont de plus en plus importants dans le budget communal et un nouvel investissement important est prévu cette année.

Le budget « informatique » a interpellé le groupe socialiste et sympathisant, qui souhaite des réponses aux questions suivantes :

- Quelle somme a été investie dans les systèmes informatiques (matériels, logiciels, infrastructures, etc.) ces deux dernières années par la commune de Valbirse ?
- Est-ce que chaque dépense informatique est systématiquement mise en soumission ?
- Qui ou quelle entreprise conseille la commune en matière informatique ?
- A-t-elle recours à un expert indépendant ?
- Quel est le montant global au budget 2017 lié à l'informatique (matériels, logiciels, infrastructures, etc.) ?
- Existe-t-il une feuille de route communale au sujet du développement informatique de la commune, explicitant les besoins, les choix techniques ainsi que les actuels et futurs investissements ?
- Pour quelle raison prendre la somme de 382'000 sur le budget destiné à la fusion des communes ? Pourquoi vouloir attribuer précisément ce poste informatique à ce budget ?
- Est-ce que l'évaluation de cette somme de 382'000.- a été faite après consultation d'un expert indépendant ?
- Y-a-t-il eu soumission pour cet investissement ?

Pour le groupe socialiste et sympathisant au conseil général : Serge Monnerat

